



RAPPORT ANNUEL 2005



Votre partenaire pour la réussite



LE MOT DU PRESIDENT

Le 7 mai 2004, l'Assemblée de la Chambre de Commerce a été renouvelée pour une nouvelle période de cinq ans. Je remercie vivement le bureau, les membres élus et toute l'équipe de la Chambre de Commerce pour ces deux années fructueuses de travail et pour leur engagement continu. Ensemble nous allons poursuivre les efforts entrepris pour faire grandir notre institution, qui est plus que jamais un partenaire incontournable dans le dialogue avec les entreprises, le public, les institutions publiques et les administrations.

Depuis l'éclatement de la bulle boursière en 2000, force est de constater que le dynamisme de l'économie luxembourgeoise s'est essoufflé. Des mutations structurelles liées à la mondialisation entraînent des contraintes nouvelles. La société luxembourgeoise a pris conscience que le Luxembourg n'est plus à l'abri de difficultés macroéconomiques, financières et sociales considérées il n'y a pas si longtemps encore, comme étant le lot des pays voisins. Bien que le Luxembourg soit loin de vivre une crise irrémédiable, des réformes élaborées dans la recherche du consensus national s'imposent.

L'économie luxembourgeoise doit faire face à plusieurs défis : la perte de compétitivité, la transposition hésitante de l'agenda de Lisbonne, la situation difficile des finances publiques, un équilibre des régimes de protection sociale menacé à terme et un taux d'inflation parmi les plus élevés en Europe.

Plusieurs études internationales confirment la perte de vitesse de la compétitivité de l'économie luxembourgeoise. Le manque de performance en R&D et innovation risque de réduire la capacité de croissance et la performance économique au cours des années à venir. Il s'agit donc d'accorder à la compétitivité de l'économie une priorité absolue.

Une priorité qui est d'ailleurs partagée par la Commission européenne qui a invité chaque Etat membre à présenter pour l'automne 2005 un Plan d'action national visant à donner une réponse aux défis posés par la Stratégie de Lisbonne. La définition des grandes lignes et mesures concrètes présentées dans le Plan d'action luxembourgeois pour l'innovation et le plein emploi s'est faite dans le cadre d'une concertation large avec les partenaires sociaux. Il est fondamental pour préserver la capacité compétitive de l'économie luxembourgeoise de mettre davantage l'accent sur la recherche et sur l'innovation. Parallèlement, les discussions entamées au sein du Comité de coordination tripartite doivent déboucher rapidement sur des mesures concrètes en matière de restauration de la compétitivité, de lutte contre l'inflation et de préservation de l'emploi. La mise en place de ces mesures est essentielle afin d'améliorer l'attrait du Luxembourg, de préserver le niveau de vie et de protection sociale particulièrement élevé et de garantir la compétitivité de l'économie.

Les perspectives pour ce premier semestre 2006 sont relativement bonnes et les indicateurs précurseurs de l'activité en Europe se sont améliorés. Selon la Commission européenne, la croissance économique devrait atteindre 2,1% dans l'Union européenne et 1,9% dans la zone euro. Toujours est-il qu'une véritable reprise de la demande intérieure européenne se fait attendre. L'atteinte des objectifs fixés passera par une modernisation conséquente du pays. Certes, les adaptations requises ne seront pas toutes faciles. Les défis auxquels la société, l'économie et l'environnement font face sont surmontables et offrent même de nouvelles opportunités de croissance et de création d'emploi. L'intégration de l'économie luxembourgeoise dans l'économie européenne et internationale doit se poursuivre en profitant de l'éventail d'opportunités qu'offre la mondialisation. Le « oui » du Luxembourg au référendum du 10 juillet 2005 sur la Constitution européenne, pour lequel la Chambre de Commerce s'est très activement mobilisée, a d'ailleurs trouvé sa principale motivation dans le caractère primordial de la poursuite de la construction européenne.

De son côté, la Chambre de Commerce va encore augmenter ses efforts visant à promouvoir le site d'implantation luxembourgeois, à recommander des mesures opportunes en vue de renforcer la compétitivité de l'économie, à promouvoir l'esprit d'entreprise et à assister les créateurs d'entreprises, à les soutenir lors de leur internationalisation et à jouer son rôle d'acteur privilégié en matière de formation professionnelle initiale et continue. Elle est disposée à suivre résolument le Gouvernement sur la voie d'un programme de réformes courageuses et efficaces, susceptibles de ramener le Luxembourg rapidement sur le chemin de finances publiques saines et de rétablir la compétitivité de l'économie luxembourgeoise.

Plus particulièrement pour la Chambre de Commerce, l'année 2005 aura été marquée par de nombreux développements, tels que la modernisation de l'Espace Entreprises pour mieux accueillir les clients, le lancement réussi du concept « b2fair » pour une rentabilisation maximale d'une participation aux foires et salons, la publication de la 20ème édition du Guide du Marché ou encore le développement de nouvelles formations pour dirigeants d'entreprise. Le présent rapport annuel donne un aperçu des nombreux travaux et efforts réalisés par la Chambre de Commerce au cours de l'année passée. En plus d'un résumé des activités, le lecteur y trouvera des chapitres consacrés aux différentes missions de notre institution, que ce soit dans le domaine législatif et juridique, du commerce extérieur, du conseil et de l'assistance aux entreprises ou de la formation professionnelle.

Pour conclure, je voudrais remercier toutes les personnes qui s'engagent pour maintenir un environnement propice à l'implantation et au développement d'activités économiques saines et compétitives au Luxembourg. A l'image de ses membres, la Chambre de Commerce sera attentive à l'évolution du Grand-Duché et à son positionnement sur l'échiquier mondial. Comme par le passé, elle s'efforcera de répondre au mieux aux attentes des entreprises qui constituent la richesse de notre pays.



Michel Wurth, Président

Présidence luxembourgeoise de l'Union européenne, référendum sur la constitution européenne, flambée des prix du pétrole, rentrée académique de l'Université du Luxembourg... La vie économique et politique de l'année 2005 aura été particulièrement riche en moments forts et la Chambre de Commerce a souvent marqué de son sceau la scène économique du pays. Retrouvez une brève rétrospective non exhaustive, mais toute en images de l'activité de la Chambre de Commerce en 2005.



1

JANVIER

1. Le Luxembourg prend les rênes de l'Union européenne: la Chambre de Commerce accueille le collège des commissaires européens pour la première réunion de travail.
2. L'IFCC, l'OLAP et la Chambre des Métiers unissent leurs efforts tout en évitant une offre devenue redondante dans certains segments.
3. La Chambre de Commerce et la Sacred Heart University organisent une conférence sur les enjeux de la Turquie au sein de l'Union Européenne.



2



3



7

JUIN

7. Sur invitation de la Chambre de Commerce, Michel Rocard, membre du parlement européen plaide pour le «oui» luxembourgeois au traité constitutionnel aux côtés de Jean-Claude Juncker.



4

FEVRIER

4. La Tripartite se réunit en comité restreint pour procéder à un premier échange approfondi sur le rapport Fontagné, en présence de l'auteur. Les discussions aboutiront à un plan d'action national en faveur de l'innovation et de l'emploi que le Gouvernement présentera fin 2005.



8

OCTOBRE

8. A l'occasion de la rentrée académique de l'Université du Luxembourg, Pierre Gramegna propose la création d'une chaire de l'entrepreneuriat ayant pour objectif de valoriser les interactions avec les milieux économiques dans le cadre d'un discours intitulé «L'entreprise: carrefour de l'économie, de l'éducation et de la recherche» prononcé devant de nombreuses personnalités politiques.

9. Invité par Serge Allegrezza, Directeur du Statec et Pierre Gramegna, Directeur de la Chambre de Commerce, Lionel Fontagné, auteur du rapport «Une paille dans l'acier», développe ses idées sur les défis de la délocalisation devant une salle comble.



5



6

AVRIL

6. Dans le cadre du Salon d'Hanovre, le réseau des Euro Info Centres met en place le concept « b2Fair », combinant salons internationaux et échanges de coopérations préparés. Vu le succès rencontré auprès des 800 participants, le Ministre de l'Économie et du commerce extérieur, Jeannot Krecké encourage l'EIC de la Chambre de Commerce à poursuivre ses efforts.



9

NOVEMBRE

10. Carlo Thelen, chef du Département économique, Michel Wurth, président de la Chambre de Commerce, Paul Emering, Secrétaire général et Pit Hentgen, Membre élu de la Chambre de Commerce et président de la Commission économique, présentent à la presse l'avis de la Chambre de Commerce sur le projet de budget 2006.



10

L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE EN 2005¹: REPRISE ÉCONOMIQUE SANS CRÉATION D'EMPLOIS

ÉCONOMIE INTERNATIONALE Bonne résistance de l'activité

La conjoncture mondiale se montre plus robuste que prévue. Malgré la remontée des taux directeurs (hormis celle en Europe) et la flambée des prix pétroliers au cours des douze mois écoulés, l'activité économique n'a que faiblement ralenti en 2005 par rapport à 2004, avec une croissance mondiale respectivement de 3,3% et de 3,9%.

Les régions les plus dynamiques ont été les pays émergents, avec l'Asie (hors Japon, +6,9%) et l'Amérique latine (+4,2%), ainsi que les Etats-Unis (+3,7%). Avec une croissance de 2,5% (contre +2,3% en 2004), le Japon commence à bénéficier des restructurations des dernières années et profite également de la proximité de la Chine.

Les pays du BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine) ont à nouveau constitué un moteur important de la conjoncture mondiale avec le processus d'industrialisation de la Chine et de l'Inde, la structure financière assainie après les crises des années 90, et l'abondance des matières premières au Brésil et en Russie.

L'Europe reste à la traîne, avec un taux de croissance du PIB de 1,6% (contre 2,1% en 2004). Cependant, les perspectives conjoncturelles se sont améliorées en fin d'année, notamment en Allemagne où la plus grande économie d'Europe pourrait se situer au début d'un long processus de réformes et d'amélioration.

En attendant, le retour d'une croissance économique créatrice d'emplois n'est pas en vue. Les marchés de l'emploi des grands pays européens n'ont pas tiré profit de la croissance conjoncturelle au niveau mondial. La mise en place de réformes structurelles reste la condition sine qua non pour l'apparition d'une dynamique interne.

ÉCONOMIE LUXEMBOURGEOISE La progression des marchés financiers soutient l'activité

La conjoncture luxembourgeoise a été tirée principalement par le dynamisme du secteur financier, qui a bénéficié de la bonne tenue de la demande internationale de services financiers. Les résultats enregistrés par les banques, les OPC et les compagnies d'assurance établis au Grand-Duché sont en nette progression par rapport à 2004, tant au niveau de l'activité que de l'emploi.

D'autres secteurs présentent cependant des évolutions moins favorables comme le commerce de détail. Ce phénomène, que l'on observe également au niveau de la zone euro, est lié à la situation relativement morose du marché du travail (avec un chômage en hausse, proche de 5% de la population active) qui a des répercussions sur le moral des consommateurs, en baisse sensible sur l'année 2005.

Après un taux de 4,2% en 2004, le taux de chômage est marqué par un niveau record de 4,7% en 2005. La croissance annuelle de l'emploi intérieur total, de 3,2% (en nette amélioration par rapport au rythme de 2,5% enregistré en 2004), reste encore insuffisante pour absorber la hausse du nombre de chômeurs. Par ailleurs, les trois quarts des nouveaux postes sont occupés par les frontaliers.

L'inflation (IPCN) a atteint 2,5% en 2005 (contre 2,2% en 2004). Dans la comparaison européenne (IPCH), le Luxembourg se situe dans le peloton des pays à forte inflation avec un taux annuel de 3,8% en 2005, contre +2% en moyenne dans les pays voisins. A côté de la flambée des prix des produits pétroliers (+18,6%), les tarifs publics ont augmenté de 4,2% en 2005.

Malgré un recul de la production sidérurgique depuis le début 2005, l'industrie luxembourgeoise bénéficie d'une conjoncture plutôt favorable. Les industries liées à l'énergie participent largement à cette progression, une évolution qui doit toutefois faire l'objet de réserves méthodologiques, liées à la collecte de données statistiques. Il reste que même hors sidérurgie et hors énergie, la croissance de la production se situe dans la moyenne des années précédentes (+4% environ de hausse annuelle).

¹ Sources: Département Economique de la Chambre de Commerce, Statec, BCL, BdL, Euler Hermes.

Quant au secteur bancaire, la somme des bilans provisoires des banques s'élève à 787.272 millions d'euros au 30 novembre 2005 contre 782.353 millions d'euros au 31 octobre 2005, soit une hausse de 0,6%. De novembre 2004 à novembre 2005, la somme des bilans est en hausse de 13,2%. Le nombre de banques inscrites sur la liste officielle au 30 novembre 2005 s'élève à 156.

Les données qui ressortent des comptes de pertes et profits des établissements de crédit montrent une progression confortable des résultats sur le 3^{ème} trimestre: les revenus sur commission notamment profitent de l'expansion des activités liées aux OPC, qui elles-mêmes bénéficient de la hausse des marchés financiers.

L'emploi dans le secteur bancaire luxembourgeois a encore progressé lors du 3^{ème} trimestre 2005. Il enregistre une croissance de 2,2% sur un an, ce qui correspond à une création nette de 487 postes sur cette période.

Selon les données relatives au chiffre d'affaires des entreprises du commerce, le volume d'activité (chiffre d'affaires en volume) aurait progressé de 1% au cours des 6 premiers mois de 2005, par rapport à la même période de l'année précédente (Ventes et réparation de véhicules, ventes de carburants: +2%, commerce de gros: +0,9%, commerce de détail: +0,6%).

La Présidence luxembourgeoise de l'Union européenne a sans doute eu un impact sur plusieurs branches de l'économie nationale, mais le grand gagnant restera probablement le secteur de l'Horeca, dont les résultats effectuent un net rebond au cours du 1^{er} semestre 2005, après deux années décevantes (2003 en particulier). Même hors "effet présidence", les statistiques de fréquentation touristiques témoignent d'évolutions très favorables pour l'ensemble du secteur.

Le secteur des transports renoue avec la croissance d'il y a cinq ans. Après une augmentation du chiffre d'affaires en valeur de +5,2% en 2004, le premier semestre 2005 enregistre une hausse de 18,2%, principalement sous l'effet des transports aériens (+20% sur le premier semestre, contre +11,2% en 2004): ces activités semblent profiter largement de la hausse des échanges internationaux et de la croissance mondiale.

Quant aux communications, le Statec note une décélération au niveau des activités de poste et de courrier (+4,7%, après +7,6% en 2004), alors que les activités de télécommunication sont en stagnation (+1,1% sur le premier semestre 2005).

L'année 2004 avait été marquée par une baisse de 1,2% de la production par jour ouvrable, entraînée par la forte chute de l'activité dans le domaine du génie civil (-14%) qui n'a pas pu être compensée par l'évolution favorable dans le bâtiment (+2,9%). Si le premier semestre a été affecté négativement par la mauvaise météo aux mois de février et mars, les résultats des enquêtes d'opinion permettent d'espérer une conjoncture plutôt favorable. La construction résidentielle reste toujours dynamique.

Le Luxembourg dégage un excédent de sa balance courante qui se chiffre en 2005 comme en 2004 à plus de 2 milliards d'euros. Ceci assure une capacité de financement qui est avec quelque 11% du PIB une des plus élevée d'Europe. Selon le Statec, ce résultat est essentiellement obtenu grâce au développement très favorable du secteur financier. Le solde des services financiers permet en effet de compenser à lui seul le déficit des autres balances partielles.

De manière générale, les échanges extérieurs du Luxembourg sont concentrés sur la zone euro, voire sur les marchés limitrophes. Le secteur financier connaît une forte orientation à l'extérieur de la zone euro avec des connexions marquées vers les places financières suisses et britanniques. Les exportations vers les marchés émergents comme les dix Nouveaux Etats membres de l'UE ou les BRICs (Brésil, Russie, Inde et Chine) sont également en expansion. Néanmoins, en raison de la prépondérance des échanges de biens avec les pays limitrophes, l'impact direct sur les exportations totales est limité. En raison de la spécialisation de l'économie luxembourgeoise dans les biens intermédiaires (exportés principalement vers les industries des pays voisins), les répercussions indirectes des exportations de l'UE vers l'Asie pourraient avoir des retombées favorables pour l'économie luxembourgeoise, selon le Statec.

PRÉVISIONS 2006

L'économie américaine n'échappera pas à un ralentissement de l'activité. Amélioration structurelle de l'économie au Japon et en Europe

Au niveau international, il semble que les facteurs du dynamisme américain disparaissent progressivement (cf. le déficit budgétaire ne peut être indéfiniment accru, la baisse du dollar contre l'euro et le yen semble enrayée et la baisse du taux d'épargne des ménages ne saurait se prolonger. Au Japon et en Europe, les prémices pour une amélioration structurelle de leurs économies sont en train de se mettre en place.

En ce qui concerne les prévisions pour l'économie luxembourgeoise, le Statec mise sur une croissance du PIB en de l'ordre de 4%, sans impact positif sur le marché de l'emploi. Ainsi, le taux de chômage risque de poursuivre sa remontée.

Ceci ressort également de l'enquête Eurochambres 2006, effectuée par la Chambre de Commerce au Luxembourg au dernier trimestre 2005 : l'indicateur concernant le climat des affaires attendu, qui reflète la perception des chefs d'entreprises quant à l'environnement macroéconomique au cours des 12 mois prochains, s'est sensiblement dégradé par rapport à l'enquête précédente. Les indicateurs relatifs à l'emploi au sein des entreprises connaissent une quasi stagnation entre l'enquête Eurochambres 2006 et l'édition 2005.

Sur le front de l'inflation, le Statec prévoit un taux de l'IPC en hausse de 2,5% en 2006. Les prix des transports publics subiront des hausses substantielles en 2006, tout comme l'électricité et l'eau distribuée par les communes.

LES AVIS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DES ACTEURS ÉCONOMIQUES

Pour l'ensemble des lois et règlements grand-ducaux et ministériels ayant trait aux professions ressortissant de la Chambre de Commerce, l'avis de la cette dernière doit être demandé. En 2005, la Chambre de Commerce a émis 103 avis sur des projets de loi ou de règlement grand-ducal. Dans ses avis, la Chambre de Commerce défend les intérêts des entreprises et de l'économie luxembourgeoise et soumet par ce biais aux autorités publiques ses points de vue et ses propositions concernant directement ou indirectement l'économie et la société luxembourgeoise en général et les différents secteurs ou les entreprises en particulier.

Parmi les avis les plus importants rédigés en 2005, il convient de citer les avis sur:

- **Projet de règlement grand-ducal portant adaptation de la définition des micro, petites et moyennes entreprises (2909 du 4 février 2005)**
Projet de loi relative à l'introduction des normes comptables internationales pour les établissements de crédit (2908 du 29 mars 2005)
- **Projet de loi modifiant la loi modifiée du 17 juin 1994 concernant la sécurité et la santé des travailleurs au travail (2781 du 29 mars 2005, avis commun avec la Chambre des Métiers)**
- **Projet de loi portant création d'un comité permanent du travail et de l'emploi et d'une instance de médiation tripartite (2782 du 6 avril 2005, avis commun avec la Chambre des Métiers)**
- **Projet de loi portant réforme de l'Inspection du travail et des mines (2783 du 6 avril 2005)**
- **Projet de loi modifiant 1. la loi du 25 juillet 2002 concernant l'incapacité de travail et la réinsertion professionnelle ; 2. le Code des Assurances Sociales ; 3. la loi modifiée du 24 mai 1989 sur le contrat de travail ; 4. la loi modifiée du 21 février 1976 concernant l'organisation et le fonctionnement de l'Administration de l'Emploi et portant création d'une Commission nationale de l'emploi ; 5. la loi modifiée du 30 juin 1976 portant 1. création d'un fonds de chômage ; réglementation de l'octroi des indemnités de chômage complet ; 6. la loi modifiée du 17 juin 1994 concernant les services de santé au travail ; 7. la loi modifiée du 24 décembre 1996 portant introduction d'une bonification d'impôt sur le revenu en cas d'embauchage de chômeurs (2910 du 31 mai 2005)**
- **Projet de loi relative aux prospectus pour valeurs mobilières (2913 du 14 juin 2005)**





28 mars -1 avril 2005: S'exprimant lors d'un séminaire économique à New Delhi, le Directeur de la Chambre de Commerce, Monsieur Pierre Gramegna présente l'économie luxembourgeoise



31 mai -1er juin 2005: La Chambre de Commerce accueille une délégation multi-sectorielle d'entreprises bulgares et roumaines. 16 entreprises bulgares et roumaines et 37 entreprises luxembourgeoises participent à une conférence suivie d'une bourse de coopération



11 - 15 juillet 2005: La Chambre de Commerce signe un accord de coopération avec le Conseil de Développement Commercial Externe de Taïwan (T.A.I.T.R.A) visant à augmenter la coopération économique bilatérale.

- Projet de loi sur l'application des normes comptables internationales dans le secteur des assurances et portant modification (2958 du 16 août 2005)
- Projet de règlement grand-ducal portant application de l'article 7 de la loi du 20 décembre (réglementation de la durée de travail dans le secteur de l'Horeca) (2890 du 4 octobre 2005)
- Projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2006 (2987TCA du 15 novembre 2005)
- Projet de loi portant introduction d'une retenue à la source libératoire sur certains intérêts produits par l'épargne mobilière (2988 du 17 novembre 2005)
- Projet de loi concernant la société européenne (SE), la société anonyme à directoire et conseil de surveillance et la société anonyme unipersonnelle, modifiant la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et certaines autres dispositions légales (2871 du 24 novembre 2005)

Tous les avis émis en 2005 peuvent être consultés sur le site Internet de la Chambre de Commerce (www.cc.lu).

DÉPARTEMENT INTERNATIONAL: PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES LUXEMBOURGEOISES À L'ÉTRANGER

La mission principale du Département International de la Chambre de Commerce est d'accompagner les entreprises sur les marchés étrangers. Dans ce contexte, ses activités sont très vastes et multiples et s'expriment à travers les actions concrètes suivantes en faveur des entreprises implantées au Grand-Duché, qu'il s'agisse de petites entreprises ou de grandes multinationales :

- Aider les entreprises à accéder aux marchés étrangers et à promouvoir leurs biens et services sur ces marchés
- Promouvoir en général les relations économiques et commerciales, tant au niveau international qu'au niveau régional
- Faciliter les procédures lors de l'exportation ou de l'importation de produits
- Faciliter l'accès à des informations concernant les biens et services étrangers et le commerce extérieur
- Assister et conseiller les entreprises en matière communautaire

L'année 2005 a été caractérisée par l'organisation de 13 missions économiques et Visites d'Etat, la participation à 7 stands collectifs, l'organisation de 8 visites accompagnées, l'accueil de plusieurs délégations étrangères, une vaste offre de services de conseil et d'information aux entreprises et par l'organisation de multiples séminaires, conférences et journées d'opportunités d'affaires, le tout dans l'intérêt de l'internationalisation des entreprises luxembourgeoises.

En 2005, les travaux de l'EIC ont été dominés par l'organisation de la bourse de coopération B2Fair dans le cadre de la Foire d'Hanovre, de 3 salons de coopération et de 7 manifestations à la Chambre de Commerce. Plus de 1 000 demandes émanant principalement de PME/PMI luxembourgeoises et étrangères ont été traitées, principalement en matière de coopération internationale, de législation communautaire, de douanes, de fiscalité, de détachement de travailleurs, etc.

L'Office du Ducroire a enregistré une hausse importante des opérations assurées et a su développer notablement les activités d'aides financières à l'exportation.

Les missions économiques

En 2005, un total de 167 entreprises a participé aux missions économiques que la Chambre de Commerce a organisées seule ou en étroite coopération avec le Ministère de l'Economie et du Commerce Extérieur.

Un des faits marquants de l'année 2005 a été la Visite d'Etat en Slovaquie du 7 au 9 septembre. Une mission économique organisée à cette occasion par la Chambre de Commerce et le Ministère de l'Economie et du Commerce Extérieur a offert aux entreprises luxembourgeoises la possibilité de nouer de nouveaux contacts et d'intensifier les liens existants dans ce nouvel Etat Membre de l'Union européenne. 26 entreprises luxembourgeoises des secteurs les plus divers ont constitué la délégation commerciale menée par S. A. R. le Grand-Duc Héritier.

Lors de la deuxième participation du Luxembourg avec un stand collectif national à la « Big 5 Show, la plus grande foire dans le secteur de la construction de la région, 9 entreprises luxembourgeoises ont été présentes au stand à Dubaï fin novembre. La Chambre de Commerce, en étroite collaboration avec le Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur, a de nouveau combiné la participation à une foire avec une mission de promotion économique. Plus de 50 entreprises ont participé à la mission officielle aux Emirats Arabes Unis et en Jordanie, présidée par S.A.R. le Grand-Duc. Ceci était le plus grand nombre de participants à une mission hors Europe, organisée par la Chambre de Commerce en collaboration avec le Gouvernement luxembourgeois.

ACTION	DATE	NOMBRE DE PARTICIPANTS
Mission économique en Inde	28 mars - 1 avril	20
Mission économique en Afrique du Sud	25 - 29 avril	13
Mission économique dans les Etats Baltes	8 - 12 mai	8
Mission de prospection en Ukraine	14 - 17 mai	3
Mission économique à Taiwan	11 - 15 juillet	7
Mission officielle en Slovaquie dans le cadre de la Visite d'Etat	7 - 9 septembre	28
Mission officielle en Amérique du Nord et au Canada	18 - 21 octobre	21
Mission officielle au Moyen Orient (Abu Dhabi, Dubai et Amman, Jordanie)	19 - 24 novembre	51
Mission économique en République Tchèque	28 - 29 novembre	16

Accueil de délégations étrangères, séminaires et journées d'opportunités d'affaires

La Chambre de Commerce a accueilli une vingtaine de délégations étrangères dans le cadre de sa mission de promotion et d'information sur le marché luxembourgeois.

Au cours des activités afférentes, le Département International a donné un aperçu sur l'économie luxembourgeoise et informé sur les opportunités d'affaires avec les sociétés luxembourgeoises. Dans certains cas, des contacts individuels avec des entreprises luxembourgeoises ont été arrangés au préalable, ce qui assure une valeur ajoutée élevée aux participants.

En parallèle, cinq séminaires pays ont été organisés pour présenter les marchés turc, russe, indien, mexicain et chinois aux entreprises.

Le 19 octobre 2005, le Premier Ministre de la Slovénie, S.E.M. Janez Jansa, a visité la Chambre de Commerce avec une délégation d'hommes d'affaires slovènes, venant pour la plupart des secteurs de la finance, de l'assurance et de l'industrie. A l'occasion de cette visite, un forum d'affaires avec une conférence économique sur les opportunités d'investissement en Slovénie, ainsi qu'une bourse de contacts avec plus de 50 entreprises luxembourgeoises et slovènes, ont été organisés.

Pour les présentations plus précises et sur mesure, 48 journées d'opportunités d'affaires (JOA) ont été mises en place, taillées sur mesure des entreprises participantes. Chaque journée, axée sur un pays, a permis aux participants d'obtenir, par le biais de rendez-vous individuels, des informations concrètes sur le marché ciblé. Ces journées ont été réalisées en collaboration avec les attachés économiques et commerciaux belges et ont permis à quelque 200 entreprises d'obtenir des informations précises.



7 - 9 septembre 2005: La délégation commerciale est composée de 26 entreprises luxembourgeoises à la recherche d'opportunités d'affaires en Slovaquie



18 - 21 octobre 2005: Vue de Chicago. La mission économique aux Etats-Unis et au Canada a comme objectif de promouvoir le Luxembourg comme site d'investissement



19 - 24 novembre 2005: En Jordanie, dernière étape du voyage, la Chambre de Commerce de Jordanie et la Chambre de Commerce du Luxembourg signent un accord de coopération (Memorandum of Understanding)



19 octobre 2005: La Chambre de Commerce accueille le Premier Ministre de la Slovénie, S.E. Janez Jansa. 27 participants issus de 23 entreprises slovènes rencontrent 37 hommes d'affaires luxembourgeois représentant 28 entreprises luxembourgeoises



8 - 11 septembre 2005: La Chambre de Commerce participe avec plusieurs entreprises luxembourgeoises à l'exposition ASEM dans le cadre de la « China International Fair for Investment and Trade » (CIFIT) à Xiamen en Chine



26 septembre - 1 octobre 2005: La « Grande Région » unit ses forces pour assurer une présence remarquable à la Foire Technique Internationale de Plovdiv, en Bulgarie. Avec un stand de plus de 400 m² et 35 exposants, dont 4 sociétés luxembourgeoises, cette première participation est un succès



19 - 21 octobre 2005: Le salon « Initiatives » à Liège place le secteur des services au centre de tous les intérêts. La société Tipsoft, un des 12 exposants luxembourgeois, présente ses produits aux clients

Stands collectifs

Dans l'optique de promouvoir les entreprises luxembourgeoises à l'étranger et de mettre en avant le Luxembourg comme terre d'exportation, la Chambre de Commerce a mis en place 7 stands collectifs régionaux et nationaux en collaboration avec le Ministère de l'Economie et du Commerce Extérieur et le Ministère des Classes Moyennes à l'occasion des salons professionnels suivants:

- le salon « Horécotel », salon spécialisé dans les secteurs de l'Horeca, des collectivités et des métiers de la bouche, dont la 39^{ème} édition s'est déroulée à Marche-en-Famenne (B) du 6 au 11 mars 2005, a rassemblé 10 exposants;
- la Foire du Caire, stand régional mis en place du 15 au 25 mars 2005 dans le cadre d' INTERREG III-Ouverture, a vu la participation de 8 entreprises;
- pour la première année, un stand collectif a été organisé dans le cadre de la Foire Internationale de Plovdiv du 26 octobre au 1^{er} novembre et a rassemblé 4 exposants;
- le salon « Initiatives », salon des services B2B, qui s'est déroulé du 19 au 21 octobre à Liège (B), a permis de rassembler 12 exposants;
- le salon « Systems », salon des NTIC, a eu lieu du 24 au 28 octobre 2005 à Munich (D) et a permis de regrouper 4 exposants luxembourgeois;
- dans le cadre du projet B2Fair, un stand collectif a été mis en place pour 5 entreprises lors du salon Elmia Sub-contractor à Jönköping (SE) du 8 au 11 novembre;
- le « Big 5 Show », salon pour le secteur de la construction, a eu lieu du 14 au 20 novembre 2005 à Dubaï et a rassemblé 9 exposants.

Au total, 52 entreprises ont participé aux stands collectifs mis en place par la Chambre de Commerce.

Visites accompagnées

Au cours de l'exercice 2005, 7 visites accompagnées de foires internationales ont été réalisées par le Département International. Au total, 173 entreprises ont participé à ces activités, ce qui correspond à une moyenne de 24 participants par visite. Pour chaque visite, un déplacement collectif a été mis en place et, pour certaines visites, le programme a été complété, sur demande de l'entreprise, par un planning de rendez-vous individuels (« match-making »).

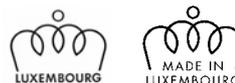
SALON	SECTEUR	DATE
CEBIT à Hanovre (D)	NTIC	13-15 mars
Hannover Messe (D)	Industrie	10-12 avril
MOTORTEC à Madrid (S)	Automobile	11-15 mai
IFAT à Munich (D)	Environnement	27-28 avril
SIAE à Paris le Bourget (F)	Aéronautique	17-18 juin
A+A à Düsseldorf (D)	Sécurité	25 octobre
Pollutec à Paris (F)	Environnement	01-02 décembre

Salons de coopération internationale

En 2005, la Chambre de Commerce a participé à 8 salons de coopération internationaux : 5 en Europe et 3 hors Europe. Les salons de coopération offrent aux entreprises participantes la possibilité de réaliser un maximum de contacts sur un laps de temps très court. La Chambre de Commerce se place comme partenaire national pour rassembler une délégation d'entreprises et pour assurer une bonne visibilité pour celle-ci. Lors de la préparation au Luxembourg, puis sur place à l'étranger, la Chambre de Commerce se charge de tout mettre en œuvre pour faciliter les démarches des entreprises et pour maximiser la qualité des contacts ainsi obtenus.

SALON	DATE
Salon à l'Envers, Thionville (F)	17 mars
B2Fair, Hanovre (D)	11-15 avril
Futurallia, Louvain-la-Neuve (B)	1-3 juin
B2Fair, Herning (DK)	6-9 septembre
ASEM Trade & Investment Exhibition Xiamen, Chine	7-11 septembre
B2Fair, Jönköping, (SE)	8-11 novembre
EU-Asia Partenariat Bangkok, Thaïlande	14-18 novembre
World SME Expo Hong Kong, Chine	20-23 novembre

Certification et légalisation



Dans le contexte des actions de promotion des produits nationaux sur les marchés étrangers, la Chambre de Commerce a accordé 8 demandes pour le label «Made in Luxembourg» en 2005.

Ces sigles, créés en 1984 sur initiative du Ministère des Affaires Etrangères, de la Chambre de Commerce et de la Chambre des Métiers, servent à identifier les produits et services luxembourgeois et à souligner leur origine luxembourgeoise. Il permet, d'une part, de mieux faire connaître nos produits de qualité à l'étranger et, d'autre part, d'informer le consommateur luxembourgeois sur les produits indigènes.

Par ailleurs, la Chambre de Commerce a vendu 160 certificats numériques au cours de l'exercice 2005. Ces certificats ont pour objectif de sécuriser les transactions via Internet/Intranet, notamment en permettant de vérifier l'identité d'une personne ou d'une société dans le cadre d'une transaction électronique et de préserver l'intégrité des données des utilisateurs.

Lors de l'importation d'une marchandise, bon nombre de pays demandent que l'origine de cette marchandise soit justifiée. Or, le certificat d'origine est un document qui sert à prouver l'origine de ces marchandises lorsque de tels documents sont requis dans le pays de destination. Il est à noter que les certificats d'origine sont exclusivement destinés à prouver l'origine des marchandises pour satisfaire aux exigences douanières ou commerciales. En 2005, le Département International a effectué 8.208 signatures pour certificats d'origine et 10.181 pour d'autres légalisations.

La Convention Douanière Internationale sur les Carnets ATA permet aux personnes (physiques ou morales), lors de leurs déplacements dans des pays étrangers, d'exporter à titre temporaire des échantillons de valeur ou du matériel professionnel ou des marchandises destinées à être présentées ou utilisées dans les foires et expositions, et ce, en franchise de droits et taxes, sous le couvert d'un document douanier unifié sur le plan international. Ce document se dénomme « le Carnet ATA » (Admission Temporaire – temporary Admission). Il est accepté par les autorités douanières des pays de la chaîne ATA. En 2005, le Département International a émis 112 Carnets ATA.

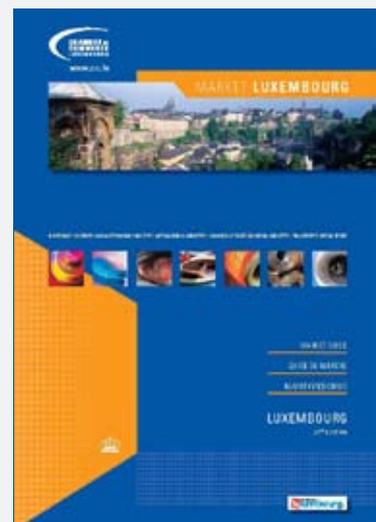
Guide du Marché 2005-2006

En 2005, la 20e édition du Guide du Marché a été finalisée. L'objectif de ce guide, qui paraît depuis 1954, est de promouvoir les relations économiques et commerciales des entreprises luxembourgeoises au niveau international. Il contient les coordonnées de quelque 800 entreprises industrielles, commerces de gros, prestataires de services parmi lesquelles les banques actives au niveau international, ainsi que des adresses utiles d'organismes privés ou publics.

Le nouveau Guide du Marché existe en version CD-Rom et sous forme de livre. La consultation peut également se faire en ligne sur le site de la Chambre de Commerce www.cc.lu. Bientôt les entreprises auront la possibilité de mettre à jour leurs données en ligne, ce qui leur permettra de disposer d'une vitrine moderne et actualisée en permanence sur l'extérieur.



24 - 28 octobre 2005: La Chambre de Commerce organise avec la Zentrale für Produktivität und Technologie e.V. de la Sarre un stand collectif représentant la Grande Région au salon Systems qui s'est déroulé à Munich



L'Euro Info Centre-Luxembourg

Dans la continuité de ses actions entreprises à l'intention des PME et des PMI luxembourgeoises, l'Euro Info Centre – Luxembourg PME/PMI de la Chambre de Commerce a mis en place 7 manifestations au cours de l'exercice 2005 rassemblant au total 519 participants.

Récapitulatif des manifestations organisées en 2005:

ACTION	DATE	PARTICIPANTS
Conférence Bâle II	1er février	120
Table ronde sur la sous-traitance	24 février	9
Symposium: Corporate Social Responsibility	1er mars	121
Visite de la société Philips (projet PIASTE)	10 mai	7
Visite de la société Cargolux (projet PIASTE)	12 mai	41
Conférence Fit for Fairs	22 septembre	75
Symposium: Halte au bruit !	27 octobre	146



13 - 15 mars 2005: 50 représentants d'entreprises luxembourgeoises participent à la visite au CEBIT à Hanovre et profitent de la bourse de coopération visant à encourager les contacts d'affaires

Assistance et conseil en matière communautaire

Une action primordiale de l'EIC est le traitement des demandes des entreprises luxembourgeoises et du réseau des EIC ayant trait aux différents thèmes communautaires tels que la législation européenne, les marchés publics, la coopération internationale, les financements européens, etc... Ainsi, l'EIC a traité 1.007 demandes au cours de l'exercice 2005, soit une moyenne de 83 demandes par mois.

Les marchés publics européens accessibles aux entreprises luxembourgeoises

Fournir des informations et des conseils sur mesure en relations avec les marchés publics européens constitue l'une des activités phares de l'EIC depuis 2001. En 2005, l'EIC compte un portefeuille de 57 clients, dont 13 nouveaux clients. Informations actualisées, conseil, assistance : l'EIC met tout en œuvre pour faciliter l'accès aux marchés publics de l'Union européenne.

Enquête de satisfaction

Dans la perspective de toujours se remettre en cause et de continuer à améliorer ses prestations l'EIC a réalisé son enquête annuelle de satisfaction. Pour connaître les besoins et attentes de ses clients, cette enquête annuelle est devenue le point de repère de l'EIC en matière d'orientation stratégique des activités mise en place. Cette enquête, envoyée à 997 clients décerne une note de 8/10.



13 avril 2005: Dans le cadre de la Journée Luxembourgeoise, le Ministre Jeannot Krecké est accueilli par les collaborateurs de la Chambre de Commerce et son Euro Info Centre sur le stand du projet «b2fair» à Hanovre

Les projets et programmes européens B2Fair – Une première couronnée de succès à la Foire d'Hanovre 2005



Pour la première année, l'EIC a mis en place une bourse de coopération sur le plus grand salon européen et mondial de l'industrie : la Foire d'Hanovre. Cette bourse de contact a permis de rassembler exposants et visiteurs totalisant 800 participants pour 3.000 rendez-vous planifiés au préalable et 500 rendez-vous ajoutés sur place. Pour couronner ce succès, la soirée du «Wider Europe Event » a rassemblé 450 participants. Compte tenu du succès important de la manifestation, celle-ci sera rééditée en 2006.

Le concept B2Fair : une méthode simple pour maximiser sa participation aux foires internationales :

Dans un monde globalisé et un commerce international florissant, les PME et les PMI ont tout intérêt à prendre part aux échanges internationaux et à étendre leurs marchés. Les foires et salons internationaux ainsi que les partenariats de coopération internationaux restent des canaux privilégiés pour les PME à la recherche de partenaires sur les marchés étrangers.

Le concept « B2Fair » combine foires, salons internationaux et échanges de coopération préparés au préalable. Les avantages des deux formes de développement du marché sont réunis : la large gamme de produits/services offerts et le réservoir de contacts potentiels des foires, associés à une sélection sur mesure des partenaires.

IPM



L'EIC se propose de servir de relais entre la Commission européenne et les entreprises luxembourgeoises. Par la transmission de 35 entraves rencontrées par les entreprises dans le cadre du marché intérieur au cours de l'année 2005, l'EIC a permis de jouer son rôle de courroie de transmission des entreprises vers les instances européennes.

Piaste

L'Euro Info Centre a poursuivi son implication dans le projet PIASTE visant à l'amélioration des conditions de travail dans les PME et PMI. Parmi les points saillants de 2005, la visite organisée dans les locaux de Cargolux le 12 mai dernier a permis de rassembler 40 participants venus du Luxembourg, de Belgique et de France.

Conférence Bâle II

Sous la coordination de l'Euro Info Centre de la Chambre des Métiers, l'EIC a collaboré à la mise en place d'une conférence « Bâle II » présentant aux entreprises des réponses et une guidance pratique au niveau des démarches futures en terme de stratégies de financement.

Semaine européenne « Halte au bruit ! »

Dans le cadre de la semaine européenne pour la sécurité et la santé au travail, l'EIC a mis en place pour l'Inspection du Travail et des Mines, en collaboration avec l'EIC de la Chambre des Métiers, un Symposium « Halte au bruit ! » et une cérémonie de remise de trophées à 5 entreprises méritantes. Ces actions perpétuent l'action de l'EIC depuis 1996 en matière de santé/sécurité au travail et ont permis cette année de mobiliser 146 participants.

Symposium : Corporate Social Responsibility

Montrer que les sociétés et organismes, tant privés que publics, peuvent agir comme de véritables citoyens, conscients de leurs responsabilités face à, entre autre, leur personnel ou l'environnement, tel a été l'enjeu du Symposium «Corporate Social Responsibility» qui s'est déroulé le 1^{er} mars dernier devant un parterre de 121 participants. Sous la coordination de l'Euro Info Centre, ce symposium s'est déroulé dans le cadre de la campagne européenne de sensibilisation à la responsabilité sociale des entreprises mise en place au Luxembourg par la Chambre de Commerce et la Chambre des Métiers et leurs Euro Infos Centres respectifs, en collaboration avec l'Union des Entreprises Luxembourgeoises et la Caritas.



8 – 11 novembre 2005: L'espace B2Fair à Jönköping en Suède accueille plus de 200 entreprises à la bourse de coopération « B2Fair matchmaking »



27 octobre 2005: Les lauréats 2005 luxembourgeois sont récompensés lors du « Symposium: Halte au bruit ! » entourés du Ministre François Biltgen et de Paul Emering, Secrétaire Général de la Chambre de Commerce

Office du Ducroire

L'Office du Ducroire est un établissement public jouissant de la personnalité juridique. Le secrétariat du Ducroire est rattaché à la Chambre de Commerce. Le Ducroire a pour objet la promotion des exportations luxembourgeoises et le développement des relations économiques internationales des entreprises luxembourgeoises au moyen de plusieurs instruments financiers.

Assurance-crédit

L'activité principale et traditionnelle du Ducroire est l'assurance-crédit à l'exportation. Le Ducroire peut couvrir les risques commerciaux et politiques liés aux crédits à court terme ou à moyen et long terme accordés aux clients situés à l'étranger. Il peut également couvrir les risques politiques et les risques de transfert afférents aux investissements des entreprises luxembourgeoises à l'étranger, et les risques liés à l'importation.

En 2005, les activités de l'Office du Ducroire ont connu un accroissement notable, ce qui s'exprime par une montée des engagements, des primes et des montants assurés, ainsi qu'une augmentation des sinistres indemnisés.

Promotion

Le Ducroire est intervenu pour supporter en partie les frais liés à la promotion de produits et de services d'origine luxembourgeoise à l'étranger, la formation à l'exportation du personnel et les frais d'exposition et de participation à des salons à l'étranger en tant qu'exposant. Cette activité a connue une augmentation substantielle en 2005.

Financement

Le Ducroire a participé au financement d'exportations luxembourgeoises à travers la stabilisation du taux d'intérêt et au financement d'assistances techniques fournies aux utilisateurs locaux de biens et services d'origine luxembourgeoise.

Des informations supplémentaires et le rapport annuel de l'Office du Ducroire sont disponibles sur le site Internet www.ducroire.lu.

DÉPARTEMENT ECONOMIQUE

ŒUVRER EN VUE D'UNE ÉCONOMIE COMPÉTITIVE ET ATTRACTIVE

Le Département Economique de la Chambre de Commerce a pour mission principale d'observer, d'analyser et de commenter l'environnement socio-économique dans lequel évoluent les entreprises luxembourgeoises et de promouvoir un développement compétitif et durable de l'économie luxembourgeoise.

Cette mission comporte les quatre domaines d'activités suivants :

- 1) L'articulation des intérêts des entreprises et de l'économie luxembourgeoise qui reflète la mission primaire dévolue à la Chambre de Commerce, qui est de représenter et de défendre l'intérêt économique général.
- 2) La promotion d'un cadre propice au développement durable et compétitif de l'économie luxembourgeoise. Dans ce contexte, le département suit l'évolution du cadre structurel dans lequel évoluent les entreprises, analyse la conjoncture économique et propose des mesures visant à renforcer la compétitivité de l'économie luxembourgeoise.
- 3) La promotion du Luxembourg comme site d'implantation pour de nouveaux investisseurs. Par ses efforts, le département contribue à soutenir la diversification de l'économie luxembourgeoise et à promouvoir le site luxembourgeois à l'étranger.
- 4) Le conseil, l'information et la documentation des entreprises et du grand public. Le Département Economique fournit des renseignements dans les domaines socio-économiques et statistiques.

La compétitivité de l'économie luxembourgeoise - Contribution au suivi de l'élaboration du Plan National pour l'Innovation et le Plein Emploi et des études prospectives sur la recherche au Luxembourg

Au cours de l'année 2005 et dans la lignée du rapport Fontagné sur la compétitivité de l'économie luxembourgeoise, le Département Economique a assuré le suivi des travaux de l'Observatoire de la compétitivité et de l'élaboration du Plan National pour l'Innovation et le Plein Emploi.

Le Département Economique a également participé à l'élaboration du Pacte contre l'inflation élaborée par l'UEL. Les principales mesures proposées sont les suivantes :

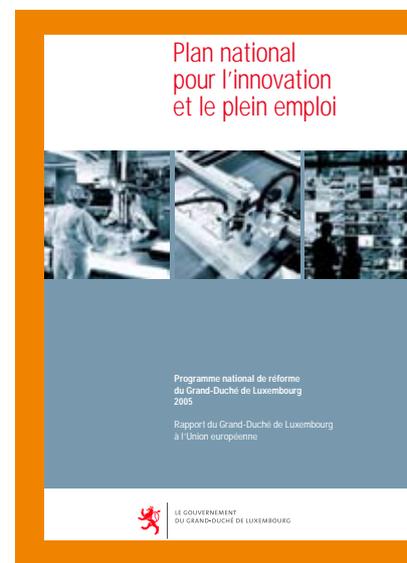
- les autorités publiques doivent s'interdire de procéder à une hausse des tarifs publics sans avoir mis en place une politique rigoureuse de baisse des coûts ;
- les autorités publiques doivent renoncer aux clauses portant adaptation automatique des prix et tarifs à l'évolution du coût de la vie ;
- les autorités publiques doivent s'abstenir de relever les accises ou autres taxes ;
- la composition et la pondération du panier des différents biens et services qui sert de base au calcul de l'indice des prix à la consommation doivent être revues.

Le Département Economique a contribué activement à plusieurs études portant sur l'évolution de la recherche publique et de l'innovation au Luxembourg. Ce fut le cas notamment à travers le rapport de Luxinnovation intitulé « Les activités d'innovation et de recherche au Grand-Duché de Luxembourg - État des lieux et pistes de réflexion » (septembre 2005), l'étude du CRP-Santé intitulée « Biotechnology And Biomedecine In Luxembourg - The Strengths and Weaknesses » (publiée en février 2006) ou encore l'étude de l'OCDE sur l'état de la recherche publique au Luxembourg qui sera publiée en juin 2006.

En 2006, le Département Economique poursuivra ces travaux, notamment à travers une contribution active à l'élaboration de l'étude prospective lancée par le Fonds National de la Recherche et intitulée « Foresight - Future Research Priorities ».

Mise en place d'une chaire consacrée à l'entrepreneuriat au sein de l'Université du Luxembourg

Afin d'établir un fort partenariat public/privé permettant de développer à la fois un Master et une activité de recherche dans le domaine de l'entrepreneuriat, la Chambre de Commerce et l'Université du Luxembourg projettent de créer une chaire dont l'objectif principal sera de valoriser les interactions avec les milieux économiques. Chargé en 2005 de jeter les bases de ce projet, le Département Economique poursuivra en 2006 les discussions avec l'Université afin de développer une offre de formation et des activités de recherche de haut niveau dans le domaine de l'entrepreneuriat et de la gestion d'entreprise.



Enquêtes et analyses: apprécier l'environnement conjoncturel et le cadre structurel de notre économie

Enquête Eurochambres (www.eurochambres.be)

La 13^e édition de l'enquête Eurochambres, effectuée fin 2005 au niveau européen, comportait les réponses de plus de 100.000 dirigeants d'entreprise émanant de 119 régions de 14 Etats membres de l'Union européenne et de 12 pays candidats.

Au Grand-Duché, l'enquête a été réalisée par la Chambre de Commerce en collaboration avec TNS-ilres, qui avait effectué la collecte des données auprès de quelque 1 020 entreprises de 10 salariés et plus. Cette année 727 entreprises ont répondu au questionnaire.

De manière générale, 2005 a été une année mitigée pour les entreprises luxembourgeoises dans un contexte macroéconomique relativement difficile (cf. prix de production élevés, moteur économique en panne en Europe, faiblesse de la confiance des consommateurs ...). Les facteurs en cause incitent les chefs d'entreprise à la prudence et à des attentes réservées pour les prochains mois.

Si l'on compare les perspectives pour l'année 2006 aux résultats concernant l'année 2005, la Chambre de Commerce retient que les entrepreneurs semblent relativement optimistes. Cependant, l'indicateur concernant le climat des affaires attendu pour 2006 s'est sensiblement dégradé par rapport à l'enquête précédente. La Chambre de Commerce s'inquiète également de l'évolution des indicateurs relatifs à l'emploi au sein des entreprises. Ceux-ci connaissent une quasi-stagnation entre l'enquête Eurochambres 2006 et l'édition 2005.

World Competitiveness Yearbook, IMD (International Institute for Management Development)

Depuis 1997, le Département Economique de la Chambre de Commerce collabore avec IMD (International Institute for Management Development: www02.imd.ch/wcc/yearbook) de Lausanne pour l'élaboration du rapport international sur la compétitivité, intitulé « The World Competitiveness Yearbook ». Ce dernier contient des statistiques internationales comparatives concernant notamment la compétitivité des pays et les appréciations des chefs d'entreprise sur les facteurs de compétitivité des différents pays participants.

Ce rapport, publié chaque année par l'International Institute for Management Development (IMD) de Lausanne, classe les 59 pays et régions participant selon leur capacité de créer et de maintenir un environnement soutenant la compétitivité des entreprises. Au Luxembourg, la Chambre de Commerce est le coordinateur national de l'étude et le partenaire de l'IMD.

Selon le World Competitiveness Yearbook établi pour l'année 2005 par l'institut suisse IMD (International Institute for Management Development), le Luxembourg se classe au 10^{ème} rang mondial des économies les plus compétitives. Dans, le Luxembourg se situait au 9^{ème} rang mondial selon l'édition 2004 de l'étude IMD et au 2^{ème} rang mondial selon l'édition 2003.

Rapport Mondial sur la Compétitivité - World Economic Forum

Le Rapport Mondial sur la Compétitivité (GCR - Global Competitiveness Report) est reconnu comme un instrument de référence pour comparer la compétitivité et la croissance économiques des pays de la communauté internationale. Le Forum Economique Mondial (WEF - World Economic Forum: www.weforum.org), qui a conçu ce rapport annuel, le publie pour la première fois en 1979, en collaboration avec l'International Institute for Management Development.

L'objectif de l'enquête auprès des chefs d'entreprise des pays participants est de fournir des informations clés permettant d'évaluer la compétitivité de chaque pays dans l'économie mondiale. Le questionnaire afférent circule dans plus de 80 pays et donc les réponses permettront d'établir des comparaisons particulièrement élaborées à l'échelon mondial et les résultats s'avéreront indispensables à la fois pour les pays et pour leurs entreprises.

Selon le rapport annuel établi pour l'année 2005-2006 par le World Economic Forum, le Luxembourg se classe au 25^{ème} rang mondial des économies les plus compétitives, alors qu'il occupait le 26^{ème} rang mondial dans le classement 2004-2005, la 21^{ème} place dans le classement 2003-2004 et la 3^{ème} place dans le classement 2000-2001.



5 décembre 2005: Présentation des résultats de « l'Enquête Eurochambres 2006 » lors d'une conférence de presse

Nouvelle enquête conjoncturelle dans le secteur du commerce et des services (Chambre de Commerce - STATEC)

Fort de l'expérience positive de l'enquête annuelle d'Eurochambres, le Département Economique a mis en place, en collaboration avec le STATEC, une enquête conjoncturelle dans le secteur du commerce et des services.

Jusqu'à présent, les décideurs économiques et politiques ne disposaient que d'un petit nombre d'indicateurs sur le secteur tertiaire, qui de par sa taille et sa structure, gagne toujours en poids. Dans le souci de mieux pouvoir suivre l'évolution conjoncturelle des activités du secteur tertiaire, la Chambre de Commerce et le STATEC ont pris conjointement l'initiative de lancer une enquête conjoncturelle dans le secteur du commerce et des services. Celle-ci s'ajoute aux enquêtes existantes dans l'industrie et la construction, ce qui permet une analyse complète de la situation économique actuelle et des perspectives à court et à moyen terme. Cette enquête conjoncturelle permet également de disposer, dans les meilleurs délais, d'indicateurs pertinents sur l'évolution d'un secteur qui représente une part importante de l'activité économique et de l'emploi au Luxembourg.

L'enquête conjoncturelle dans le secteur du commerce et des services est une enquête qualitative menée auprès d'un échantillon d'entreprises implantées au Luxembourg. En 2005, l'échantillon sélectionné regroupait 160 entreprises du secteur du commerce de détail (alimentaire et non alimentaire, automobiles et réparation automobile, grandes surfaces) et 284 entreprises du secteur des autres services (hôtellerie et restauration, transports, communications, activités immobilières, location sans opérateur, recherche et développement, services fournis principalement aux entreprises).

Les premiers résultats de l'enquête seront rendus publics en 2006. De plus, la Chambre de Commerce et le STATEC prévoient d'implémenter l'enquête sous forme électronique.

Articles, commentaires et prises de position

Une mission importante du Département Economique étant l'articulation des intérêts des opérateurs économiques luxembourgeois, il élabore régulièrement des textes sur des sujets spécifiques en vue de lancer la réflexion, de contribuer au débat public ou de sensibiliser les citoyens au sujet de thèmes qui concernent directement ou indirectement l'environnement socio-économique du pays.

Au cours de l'année 2005, le Département Economique a coordonné la mise à jour du guide « Entreprendre au Luxembourg » et l'élaboration d'une nouvelle brochure d'information intitulée « S'installer au Luxembourg ». Ces deux brochures seront publiées au cours du 1er semestre 2006.

La rédaction d'avis sur des projets de loi et des projets de règlements grand-ducaux constitue une activité importante de la Chambre de Commerce. L'avis le plus important est celui relatif au projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat, rédigé chaque année par le Département Economique. L'avis du 15 novembre 2005 relatif au projet de loi concernant les recettes et les dépenses de l'Etat pour l'exercice 2006, intitulé « Les déficits budgétaires exigent des réformes structurelles urgentes » a mis l'accent sur l'affaiblissement de la compétitivité de l'économie luxembourgeoise et la nécessaire désindexation des dépenses de l'Etat, seul moyen pour rétablir l'équilibre des finances publiques. La Chambre de Commerce a proposé des mesures concrètes telles que le recours accru aux partenariats publics-privés (PPP), une optimisation de la législation fiscale, la mise en œuvre d'une véritable réforme administrative et une réforme en profondeur de l'ADEM.

Le Département Economique a participé à la rédaction de la proposition de loi déposée conjointement par la Chambre de Commerce et la Chambre des Métiers. Les deux Chambres professionnelles ont soumis au Gouvernement une proposition de loi commune ayant pour objet le plafonnement du taux des cotisations patronales à l'assurance maladie pour la période 2005 à 2009.

Recommandations pour une coopération hospitalière en Grande Région présentées par le centre d'études prospectives CEPROS

En septembre 2005, le centre d'études prospectives CEPROS a présenté sa nouvelle étude intitulée « Le système de santé de la Grande Région 2020 » dans le cadre d'une conférence de presse en présence du Ministre de la Santé. L'étude visait à contribuer au développement d'une vision commune et à long terme des soins de santé en milieu hospitalier dans la Grande Région. L'objectif d'une coopération hospitalière interrégionale est une offre cohérente de prestations de santé de haute qualité médicale, ceci en dépit de la baisse des ressources financières disponibles et malgré les défis auxquels les systèmes de santé doivent faire face. Les recommandations du CEPROS ont pour objectif de guider les décideurs politiques, administratifs et économiques dans la mise en œuvre des réformes qui s'imposent. L'étude a été coordonnée par le Département Economique de la Chambre de Commerce, le consultant Ernst&Young et l'Institut Universitaire International Luxembourg. Elle a été réalisée avec le support d'un groupe d'experts du milieu hospitalier issu de la Grande Région.



11 novembre 2005: La Chambre de Commerce rencontre le rapporteur du budget de l'Etat, Roger Negri (à g.), dans le cadre du Budget de l'Etat 2006



Septembre 2005: Le centre d'études prospectives CEPROS présente l'étude intitulée « Le système de santé de la Grande Région 2020 » lors d'une conférence de presse. De g. à dr.: M. Israel, MM. Christoph Haas et Frank Leuschen (Ernst & Young), Carlo Thelen (CdC), le Ministre Di Bartolomeo et François Tesch (Le Foyer Assurances)



La promotion du commerce électronique à travers les certificats « e-Certified »

Initié par le Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur, le certificat « Luxembourg e-commerce Certified » vise à favoriser la mise en place d'un dispositif de certification de sites de commerce électronique luxembourgeois.

En 2005, trois nouvelles entreprises ont été certifiées : la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat (BCEE), Cetrel et Netline SA. En 2006, DEXIA devrait recevoir le certificat « Partner Luxembourg e-commerce Certified ».

Informations socio-économiques et statistiques

Une activité importante du Département Economique consiste à fournir des renseignements et des informations aux entreprises, aux pouvoirs publics, à la presse, aux particuliers et aux étudiants. La plupart des questions soulevées se rapportent à l'environnement économique et social du Luxembourg, aux différents secteurs de l'économie et aux statistiques disponibles dans ces domaines.

Pour remplir sa mission d'information et de documentation, le Département Economique dispose de nombreux documents, d'ouvrages de référence, d'études, de mémoires, de rapports annuels, de statistiques et de périodiques, principalement dans les domaines économique, social, environnementaux et politique.

DÉPARTEMENT CRÉATION ET DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES ACCOMPAGNER ET FACILITER LA CRÉATION DE RICHESSE

Le département Création et Développement des Entreprises a pour mission de défendre les intérêts des ressortissants de la Chambre de Commerce, en particulier de ceux relevant du commerce de gros et de détail, d'hôtellerie-restauration, du transport et d'autres activités de services, de pouvoir des conseils et une assistance aux entreprises et aux créateurs d'entreprises, de promouvoir l'esprit d'entreprise et d'œuvrer vers la simplification administrative.

Les moyens mis en œuvre sont variés : rédaction d'avis sur les projets de lois et de règlements grand-ducaux, interventions auprès des pouvoirs publics, conseil et assistance personnalisés, campagnes de sensibilisation et d'information (conférences, manifestations, publications, interventions auprès des médias), soutien actif aux projets de création d'entreprises, concertation aux niveaux national, régional et international avec d'autres organisations poursuivant des objectifs similaires, etc.

Le Département Création et Développement des Entreprises conseille et assiste les entreprises individuellement en matière juridique et économique. Il offre notamment les services suivants :

- conseil et assistance en matière de droit d'établissement, d'aides et de financement publiques ainsi que de fiscalités directe et indirecte ;
- conseil et assistance en matière de transmission d'entreprises (bourse d'entreprises) ;
- mise à disposition de nombreuses sources d'information ;
- octroi de cautionnement (Mutualité de cautionnement et d'aide aux commerçants) ;

Les collaborateurs du Département Création et Développement des Entreprises peuvent apporter des informations et des conseils utiles en matière commerciale, sociale et juridique. Le Département dispose de larges compétences en droit d'établissement, droit du travail (contrats de travail, procédures de licenciement, durée du travail, congés, santé et sécurité au lieu de travail...), droit civil (contrats, baux commerciaux...), droit commercial (faillites, obligations commerciales...), droit des sociétés, droit fiscal (impôts directs et TVA), concurrence déloyale (promotions, liquidations, publicité...), sécurité sociale, propriété intellectuelle, marchés publics, arbitrage, etc.

ESPACE ENTREPRISES

L'Espace Entreprises: un guichet unique pour faciliter les démarches

La mission de conseil et d'assistance personnalisés envers les créateurs ou repreneurs d'entreprises des secteurs couverts par la Chambre de Commerce est assurée par l'Espace Entreprises de la Chambre de Commerce.

Le premier objectif de l'Espace Entreprises est de simplifier les démarches administratives lors de la création d'entreprises. Informer et assister, tels sont les services proposés aux personnes qui souhaitent s'établir à leur compte dans les secteurs du commerce, de l'Horeca, des transports, de l'industrie et des services.

Le réaménagement des locaux de l'Espace Entreprises achevé en 2005 a permis un meilleur accueil physique des clients.



11 mars 2005: Jean-Claude Finck (BCEE) reçoit le label «Partner Luxembourg e-commerce certified» des mains du Ministre Jeannot Krecké

Les services de l'Espace Entreprises de la Chambre de Commerce sont en principe offerts à titre gratuit.

En chiffres absolus, le total des consultations au courant de l'année 2005 se répartit comme suit :

- visites de personnes externes : 5 139 (4 346 en 2004 : + 18,25%)
- demandes en autorisation d'établissement : 431 (297 en 2004 : + 45,12%)
73% souhaitent démarrer une activité commerciale de détaillant ou de prestataire de services commerciaux. Les autres activités se répartissent comme suit : 12% (cafetiers), 7% (restaurateurs), 7% (professions libérales) et 1% (industriels).
- Correspondance et envoi de documents : 1 905
- Consultations et informations par téléphone : 11 459

La Bourse d'Entreprises

La Bourse d'Entreprises de la Chambre de Commerce a pour objectif de rapprocher l'offre et la demande dans le domaine de la transmission d'entreprises des secteurs économiques ressortissants de la Chambre de Commerce.

Afin de rendre plus performante et attractive la Bourse d'Entreprises, des démarches ont été engagées afin de rapprocher la Bourse d'Entreprises aux bourses régionales existantes en Grande Région.

La Chambre de Commerce publie régulièrement les offres et les demandes enregistrées à la Bourse d'Entreprises sous forme d'annonces dans la rubrique «Bourse d'Entreprises» du Merkur et sur son site Internet (www.cc.lu).

La Mutualité de Cautionnement et d'Aide aux Commerçants

L'objectif général de la Mutualité est la promotion de l'esprit d'entreprise, voire l'assistance pratique et financière à la création et au développement des entreprises.

Son but est de faciliter l'accès au financement bancaire des PME affiliées à la Chambre de Commerce en se portant garant auprès des établissements de crédit agréés au Luxembourg pour les prêts d'investissement lorsque les garanties disponibles s'avèrent insuffisantes. L'utilité de cet instrument de garantie s'accroît avec l'introduction prochaine des accords dits de « Bâle II ». C'est pourquoi la Chambre de Commerce a décidé de développer les activités de la Mutualité de Cautionnement et d'Aide aux Commerçants en procédant en 2005 à l'engagement d'un nouveau gérant dont une des missions sera de prospecter et de développer les activités.

En 2005, 29 dossiers ont été présentés au comité directeur de la MCAC émanant de sociétés différentes. 15 accords de principe ont été donnés et 10 dossiers ont été cautionnés. Les 29 dossiers présentés au comité directeur en 2005 sont le résultat de quelques 300 contacts-clients.

Le Centre d'arbitrage

En 2005, le Centre d'arbitrage de la Chambre de Commerce a été mis en ligne. Le règlement d'arbitrage, un exemple de clause type d'arbitrage, un compromis d'arbitrage, ainsi que les textes légaux nationaux et internationaux y relatifs peuvent être téléchargés. Le Centre d'arbitrage a traité un arbitrage en 2005.

Le Cadastre du Commerce

Les travaux relatifs à la mise en place du Cadastre du Commerce, reprenant dans un fichier unique les données qualitatives, quantitatives et géographiques de chaque établissement commercial au Luxembourg ont été poursuivis et achevés en 2005.

Ainsi, un nombre total de 3 273 commerces a été relevé dont 434 avec plus de 400 m² de surface de vente.

La journée « Forum Création d'entreprise »

La journée «Forum Création d'entreprise» a été organisée pour la 4^{ème} fois en 2005. L'objectif de cette manifestation était de promouvoir l'esprit d'entreprise au Luxembourg. Les conseillers sur les stands présents au Forum ont pu aider les créateurs d'entreprises à surmonter les éventuels obstacles et les guider vers la concrétisation de leur projet.

La manifestation a eu lieu le 14 novembre 2005 et a, une fois de plus, connu un grand succès avec quelque 150 participants inscrits.



14 novembre 2005: La Chambre de Commerce remet un prix d'encouragement à quatre diplômés de la formation du futur commerçant dispensée par l'IFCC devant une assemblée de près de 200 personnes présentes au Forum Création d'entreprises 2005

Le parcours interrégional de plans d'affaires 1,2,3,GO

Depuis avril 2000, l'association Business Initiative organise le parcours 1,2,3,GO pour promouvoir l'esprit d'entreprise en Grande Région (SaarLorLux, Trèves et Belgique francophone). Composé de plus de 270 entrepreneurs, cadres ou dirigeants issus de tous les secteurs d'activité, 1,2,3,GO aide gratuitement et en toute confidentialité des porteurs de projets à finaliser un plan d'affaires gagnant.

Pas moins de 242 projets ont été déposés pour l'édition 2004/2005. 94 projets ont été acceptés, dont 17 étaient issus du Luxembourg. 3 projets luxembourgeois ont été primés lors de la remise de prix interrégionale en juillet 2005.

L'organisation de conférences, de séminaires et d'autres manifestations à l'attention des PME

En 2005, le Département Création et Développement des Entreprises, a co-organisé les principaux événements suivants :

- Conférence Bâle II (Chambre des Métiers) (01.02.2005)
- Les outils à la création d'entreprises innovantes (1,2,3,GO) (15.02.2005)
- Conférence sur le « Business Plan » (BCC) (23.02.2005)
- Séminaire sur la création d'entreprise (FUSE) (25 et 26.02.2005)
- Aides à l'embauche de chômeurs (Union commerciale Mersch) (21.03.2005)
- Conférence Bâle II (clc) (14.04.2005)
- Nouvelle loi sur le blanchiment d'argent (FUSE) (24.05.2005)
- Programme de sensibilisation à la création d'entreprise, organisé par la Chambre de Commerce et l'IFCC (7 ateliers pendant les mois de novembre et décembre 2005).

DÉPARTEMENT FORMATION FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE - RÉUSSIR L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Au Luxembourg, le législateur a associé les chambres professionnelles à la mise en oeuvre d'une formation répondant aux besoins de l'économie et leur a confié l'organisation et la surveillance de l'apprentissage. Cette voie de formation comporte une formation pratique dans une entreprise sous le couvert d'un contrat d'apprentissage accompagné d'un enseignement scolaire assuré par un lycée technique.

Parmi les faits saillants en matière de formation initiale en 2005, il convient de citer la poursuite de l'examen de l'avant-projet de loi relatif à la réforme de la formation professionnelle, le lancement de la formation « Auxiliaire de Vie » avec quelque 80 candidats inscrits, la tendance positive de la formation professionnelle avec la remise de 658 diplômes CATP et CITP (+ 18,5% par rapport à 2004) et la gestion de 1 365 contrats d'apprentissage (+ 2,5% par rapport à 2004).

Consultations

Le Service FPI a prêté conseils et assistance aux entreprises et aux jeunes en matière de formation professionnelle (quelque 55 interventions par jour).

Commission Formation

Cette Commission composée de 7 membres élus de l'assemblée plénière de la Chambre de Commerce s'est réunie 5 fois au courant de l'année 2005. Les missions de la Commission Formation comprennent la définition de la position de la Chambre de Commerce relative à la politique d'éducation, de formation professionnelle initiale et de formation professionnelle continue ; et le conseil au Département Formation de la Chambre de Commerce dans son orientation en matière d'offre de formation continue par l'apport d'informations sur les besoins tant généraux que sectoriels.

En 2005, les travaux de la Commission Formation ont porté principalement sur la mise en place de synergies avec d'autres organismes de formation notamment la Chambre de Métiers et l'OLAP, sur l'Université du Luxembourg et la réforme de l'apprentissage.



13 novembre 2005: Remise solennelle au Grand Théâtre de la Ville de Luxembourg des CATP (certificat d'aptitude technique et professionnelle) et CITP (certificat d'initiation technique et professionnelle) en l'honneur de 658 lauréats

Organisation et gestion de l'apprentissage

Le Service FPI a assuré en 2005 la gestion de 1365 contrats d'apprentissage : 978 apprentis ont suivi une formation dans le secteur commercial, 279 dans le secteur industriel du BTP et de l'informatique et 108 dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration.

Evolution du nombre d'apprentis sous contrat d'apprentissage :

Année de Formation

	99/00	00/01	01/02	02/03	03/04	04/05	05/06	
Total:		966	978	1.073	1.220	1.251	1.332	1.365
	CATP	801	837	940	1.025	1.055	1.116	1.172
	CITP	165	141	133	195	196	216	193
Industrie		93	95	111	109	137	153	152
Bâtiment/TP		44	61	64	53	58	60	64
Informaticiens				31	44	62	66	63
Commerce	Total Vente	629	611	639	669	616	657	665
	CATP Vente	487	488	526	523	464	478	514
	CITP Vente	142	123	113	146	152	179	151
	Employés							
adm. et com.		141	166	171	246	306	313	
Horeca	Total	59	45	57	99	94	90	108
	CATP	36	27	37	50	50	53	66
	CITP	23	18	20	49	44	37	42

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE INVESTIR DANS LE CAPITAL HUMAIN

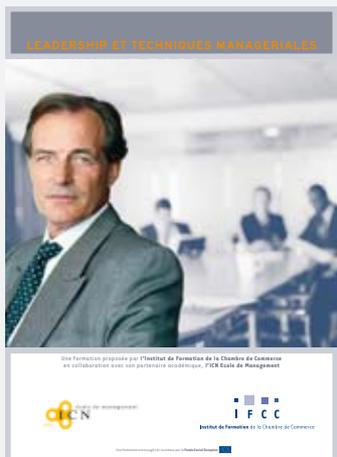
De nouveaux outils et une offre de formation toujours plus ciblée

L'IFCC - l'Institut de Formation de la Chambre de Commerce - se veut proche des attentes et besoins en formation exprimés par les ressortissants de la Chambre de Commerce. Dans ce contexte, l'IFCC avec l'appui de la FEDIL a réalisé en 2005 une importante enquête dans le secteur industriel afin d'analyser au mieux leurs besoins en formation continue et de les traduire, à partir de 2006, en actions de formations à forte valeur ajoutée. Le site Internet www.ifcc.lu offre de nouveaux outils de communication en l'occurrence, la création d'un compte personnel qui facilite à l'entreprise le suivi des inscriptions effectuées aux formations de l'IFCC. En matière de communication, l'IFCC a lancé en décembre 2005 sa première newsletter électronique qui informe les entreprises au sujet des formations et conférences programmées à court terme auprès de l'IFCC. En 2005 le nouveau Centre de Formation de la Chambre de Commerce a pu atteindre son rythme de croisière permettant ainsi de faire bénéficier tous les clients de l'IFCC d'une infrastructure de formation à la pointe du progrès.

Les quatre missions principales de l'IFCC peuvent se résumer comme suit :



- élaboration de l'offre de formation ;
- conseil et assistance aux entreprises en matière de formation ;
- mise en réseau avec les entreprises qui se réalise par l'intermédiaire de la Commission Formation, du Club des responsables de formation en entreprise ainsi que des fédérations patronales ;
- développement de synergies avec les institutions publiques en l'occurrence le Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle et l'Institut National pour le développement de la formation professionnelle continue (INFPC).



Création d'entreprise

Programme de sensibilisation à la création d'entreprise

En marge de l'organisation du Forum Création d'entreprises (cf. Département Création et Développement des entreprises), le programme de sensibilisation à la création d'entreprise a connu un succès croissant avec 58 participants, contre 46 en 2004.

Cours pour l'accès à la profession de commerçant, cafetier et transporteur

Les formations que l'IFCC organise dans différentes branches en vertu d'un mandat reçu du Ministère des Classes moyennes et du Tourisme ont connu un très grand succès pendant l'année sous revue avec 1 002 inscriptions enregistrées pour les trois formations concernées, soit une hausse de 15 % par rapport à 2004.

Formation professionnelle continue

IFCC Actuel : Séances d'information et conférences

Pendant l'année 2005, l'IFCC a organisé neuf conférences, dont deux à Clervaux et à Wiltz, avec un total de 1 223 inscriptions. Les thématiques portaient sur la finance, la fiscalité, l'organisation, le leadership et la sécurité.

IFCC After Work Training Program

Pour l'exercice 2005 la palette des formations organisées par l'IFCC en cours du soir, a été élargie notamment dans le domaine de l'apprentissage des langues, du droit de la sécurité sociale et du droit commercial.

Le programme comportait au total 22 cours répartis sur 32 classes pour lesquelles 1 251 inscriptions ont été enregistrées, soit une augmentation de 25 % par rapport à 2004.

IFCC Entreprises

Pour l'année 2005, l'IFCC a organisé 182 séminaires dont 42 en régie propre et 140 en collaboration avec la Chambre des Métiers et l'OLAP. 1 021 formations se sont déroulées avec dix participants en moyenne.

L'IFCC a noté un besoin en formation élevé en ce qui concerne les formations en gestion d'entreprise notamment dans le domaine de la comptabilité et du droit. Deux nouveaux séminaires ont été organisés : « Major aspects of the social security system in Luxembourg » et « Employment law », avec un total de 66 inscriptions, ainsi que trois sessions de la formation « Initiation aux normes comptables internationales IAS/IFRS » avec 98 participants.

En 2005, l'IFCC a organisé quatre cycles de formation en l'occurrence les formations « Management de la fonction formation », « Législation environnementale au Luxembourg », « Management des ressources humaines », et « Leadership et techniques managériales ». 14 participants en moyenne étaient inscrits par module.

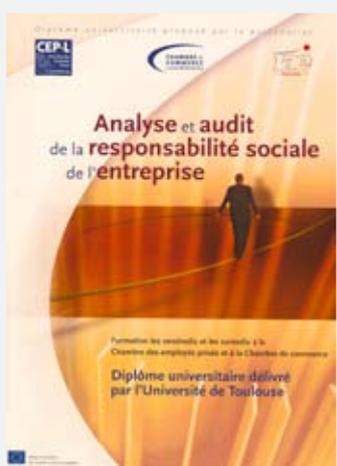
Deux nouveaux projets de formation ont été mis en place en 2005, à savoir le « Management international pour PME » et l'« Analyse et audit de la responsabilité sociale de l'entreprise ». La formation « Management international pour PME » a comme objectif de transférer aux participants les outils de gestion nécessaires pour assurer le développement des activités commerciales de l'entreprise au-delà des frontières du marché domestique. La formation « Analyse et audit de la responsabilité sociale de l'entreprise » a été offerte en collaboration avec la Chambre des Employés Privés.

A l'instar des années précédentes, l'IFCC a organisé cinq formations à des fonctions et métiers totalisant 774 inscriptions. Ces formations font partie du programme de formation récurrent de l'IFCC.

La « Formation de perfectionnement pour salariés permanents des entreprises de travail intérimaire » répond aux besoins en formation exprimés par le secteur du travail intérimaire. Cette formation a été développée et lancée une première fois en 2003. D'une durée de 40 heures, elle est constituée des 5 modules suivants :

- 1) Le droit du travail
- 2) Les services de l'Adem en matière de travail intérimaire
- 3) La sécurité sociale
- 4) Les mécanismes de calcul des salaires
- 5) Les mécanismes de calcul des prix

En 2005, l'IFCC a organisé deux sessions avec un total de 29 inscriptions.



IFCC Executive Education

Tout dirigeant d'entreprise rencontre le besoin, à un moment donné de sa vie professionnelle, de faire le point sur l'orientation de son entreprise et de se familiariser avec les techniques de gestion les plus avancées. IFCC Executive Education a répondu en 2005 à ce besoin par un cycle de formation en « Management d'entreprise pour cadres et dirigeants » et par un séminaire organisé en collaboration avec la Sacred Heart University, en l'occurrence « Strategy – the foundation of your business ».

COMMUNICATION INFORMER ET CONVAINCRE

Après le lancement du nouveau site internet en 2004, le Service Communication a poursuivi ses efforts de développement du site avec comme objectif la redynamisation de l'image de la Chambre de Commerce en 2005.

DVD Histoire et rôle de la CDC

En 2005, le Service Communication a produit une nouvelle version du DVD en deux versions linguistiques (français & anglais) présentant le rôle historique et les services de la Chambre de Commerce. Le DVD sert d'outil de promotion de la Chambre de Commerce et de ses services et est parfois offert en guise de cadeau souvenir à chaque invité de passage à la chambre. Le DVD comprend également une présentation du Grand-Duché de Luxembourg en cinq versions linguistiques (luxembourgeois, français, anglais, espagnol et allemand) réalisée en collaboration avec le Ministère des Affaires étrangères et le Service Information et Presse. Le film est accessible sur le site Internet de la Chambre de Commerce.

Développement des fonctionnalités du site Internet et formations internes

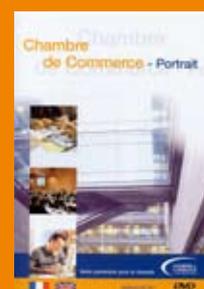
Le Service Communication a organisé en 2005 des formations internes pour les responsables Internet de chaque département et service afin de les familiariser avec le système d'administration. Parmi les nouveautés développées en 2005, il convient de citer un premier essai de mise en ligne d'enregistrement audio de conférences (conférence J-10), l'intégration du calendrier de manifestation IFCC, la migration site e-certification.lu sur serveur CdC, l'actualisation du CMS (système d'administration) et le développement du site constitution-ok.lu.

Le site lancé en avril 2004 a rencontré un formidable succès auprès du public, comme en témoignent ces quelques chiffres:

Fréquentation moyenne (hits mensuels)	765.211
Pages vues (par mois)	115.014
Nombre de visiteurs (par mois)	16.197
Inscription en ligne (total 2005)	311
Commande publications (total 2005)	86
Téléchargements documents (total 2005)	213.987

Evolution de la fréquentation du site Internet (en moyenne par mois)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Nombre de hits	6.263	13.233	30.129	75.420	158.017	199.002	606.687	765.211
Visiteurs	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	13 050	16 197





Top 5 des documents téléchargés (depuis avril 2004)

Titre	Téléchargements
Entreprendre au Luxembourg (pdf)	37.801
Entreprise Luxembourg (version intégrale)	18.662
Investieren in Luxemburg	11.026
Doing Business in Luxembourg	7.982
Brochure d'information : Oser entreprendre	7.480

Publications

Parmi les principales publications de brochures, annonces et autres supports promotionnels réalisés en 2005 par le Service Communication, il convient de citer le Guide du marché, le rapport annuel 2004, le calendrier du Commerce extérieur ou encore la nouvelle version de la brochure « Chef d'entreprise, pourquoi pas vous ? » ayant pour nouveau titre : « Oser entreprendre », ainsi qu'une déclinaison de plusieurs annonces publicitaires faisant la promotion des services de la Chambre de Commerce. Notons qu'une série de nouvelles publications est venue s'ajouter au programme de travail en cours d'année : traduction et impression en japonais et en chinois de la publication «Prime Location for doing business» effectuée en collaboration avec PricewaterhouseCoopers, posters et panneaux de promotion de l'apprentissage, 19 panneaux enroulables (13 pour la promotion du Commerce extérieur et 6 pour la Chambre de Commerce), etc.



Relations presse

Au cours de l'année 2005, la Chambre de Commerce a diffusé 30 communiqués de presse portant sur des sujets aussi variés que l'enquête Eurochambres, les visites officielles, les nouvelles publications, les avis les plus importants, les remises de diplômes et de certificats de réussite et les nombreuses manifestations et séances d'informations organisées au sein de la Chambre de Commerce.



Merkur: le magazine des entreprises luxembourgeoises



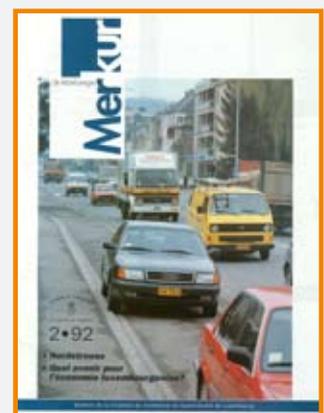
1977

tirage: 5.000
pages: 4



1985

tirage: 9.000
pages: 16



1992

tirage: 13.500
pages: 48



Le mensuel d'information de la Chambre de Commerce, le «Lëtzebuurger Merkur», est diffusé 10 fois par an aux 33.000 entreprises ressortissantes de la Chambre de Commerce ainsi qu'à de nombreuses organisations, institutions et personnalités luxembourgeoises et étrangères. Le mensuel est à la fois outil d'information pour les entreprises et forum exprimant l'opinion des entreprises sur l'activité économique et l'action politique.

Deux nouveautés ont été introduites en 2005: une nouvelle rubrique «Flash» à partir du numéro 1/2005 et une nouvelle couverture à partir du numéro 3/2005.

Toutes les éditions 2005 peuvent être téléchargées en version intégrale (format pdf) sur le site Internet de la Chambre de Commerce. Le nombre de pages et le tirage du mensuel d'information n'ont cessé d'augmenter au cours des dernières années pour mieux répondre aux exigences des lecteurs.

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Tirage moyen	15.457	17.530	19.110	19.980	20.840	23.790	26.130	29.040	31.020	32.122	33.480
Nombre moyen de pages	59	59	62	67	70	69	66	82	86	100	104



Composition de l'Assemblée de la Chambre de Commerce au 31 décembre 2005:

Organisation de la Chambre de Commerce

La Chambre de Commerce se compose de 23 membres élus, regroupés en huit groupes ou collèges électoraux. Elle est dirigée par un Bureau qui se compose du président et des quatre vice-présidents élus par l'Assemblée plénière de la Chambre. Les membres de la Chambre sont élus pour un terme de cinq ans.



M. Michel WURTH
Président
Etablissements
métallurgiques



M. François WAGENER
Vice-Président
Banques



M. Fernand ERNSTER
Vice-Président
Commerce de Gros



M. Jean J. SCHINTGEN
Vice-Président
Etablissements
d'hébergement



M. Robert DENNEWALD
Vice-Président
Petite & moyenne
industrie



M. Marc DECKER
Membre élu
Commerce de Gros



M. Marc JACOBS
Membre élu
Commerce de Gros



Mme Maryse HOFFMANN
Membre élu
Commerce de Gros



M. Johnny HOFFMANN
Membre élu
Commerce de détail



M. Guy KERGER
Membre élu
Commerce de détail



M. Raymond MUNHOWEN
Membre élu
Commerce de détail



M. Michel RODENBOURG
Membre élu
Commerce de détail



M. Roger SCHLIM
Membre élu
Etablissements
métallurgiques



M. Marc SOLVI
Membre élu
Etablissements
métallurgiques



M. Camille FOHL
Membre élu
Banques



M. Dominique MELOTTE
Membre élu
Banques



M. Henry THYES
Membre élu
Banques



M. Pit HENTGEN
Membre élu
Assurances



M. Francis DAHM
Membre élu
Cafetiers &
Restaurants



M. Charles KROMBACH
Membre élu
Petite & moyenne
industrie



M. Hermann LANGE
Membre élu
Petite & moyenne
industrie



M. Edmond MULLER
Membre élu
Petite & moyenne
industrie



M. Christian THIRY
Membre élu
Petite & moyenne
industrie



Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg

Bureaux 7 rue Alcide de Gasperi | Adresse postale L-2981 Luxembourg
Tél. +352 42 39 39 - 1 | Fax +352 43 83 26 | chamcom@cc.lu | www.cc.lu

